

**DELIBERATION N°2019-20_54
de la Commission de la formation et de la vie universitaire
de l'université de Franche-Comté**

Séance du Mercredi 15 avril 2020

Point n°2. Approbation du procès-verbal de la CFVU du 20 février 2020

La délibération étant présentée pour décision.

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 39 Quorum : 20 Membres présents : 25 Membres représentés : 5 Total : 30	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 2 Suffrages exprimés : 28 Pour : 28 Contre : 0
---	--

Les membres présents et représentés de la commission de la formation et de la vie universitaire de l'université de Franche-Comté après en avoir délibéré, approuvent le procès-verbal de la CFVU du 20 février 2020.

Besançon, le 16 avril 2020

Pour le président et par délégation

La Directrice Générale des Services



Rabia DEGACHI

Annexes / pièces jointes :

Procès-verbal de la CFVU du 20 février 2020.

**Procès-verbal de la commission de la formation et de la vie universitaire
du conseil académique de l'université de Franche-Comté**

Séance du Jeudi 20 février 2020

La commission de la formation et de la vie universitaire du conseil académique de l'université de Franche-Comté s'est réunie le jeudi 20 février 2020 à 14h00 à la Maison de l'Université, salle 116, 1 rue Claude Goudimel, sous la présidence de Monsieur Frédéric Muyard, vice-président de l'université de Franche-Comté.

Etaient présents :

Collège A

Frank PALMINO (IUT BM)
qui a reçu procuration de Thérèse LEBLOIS (UFR ST)
Almudena SANAHUJA (UFR SLHS)

Collège B

Frédéric MUYARD (UFR Santé)
qui a reçu procuration de Corine GIRARD (UFR SANTE)
Catherine CAILLE-CATTIN (INSPE)
qui a reçu procuration de Claude PARRATTE (UPFR SPORTS)
Nabile BOUSSAID (UFR ST)
qui a reçu procuration de Bernard PARRATTE (UFR SANTE)
Karin MONNIER-JOBE (UFR ST)
qui a reçu procuration de Guy LABARRE (UFR SLHS)
Jean-Emmanuel LAFARGE (IUT BV)
Christine DOUXAMI (UFR SLHS)
Sophie MONTEL (UFR SLHS)

Collège des Usagers

Flaurine DEROSARIO (UFR SANTE)
qui a reçu procuration de Samira FLINT (UFR SJEPPG)
Athéna BLANC (UFR Santé)
qui a reçu procuration de Alyssa IUND (UFR SJEPPG)
Hadrien KARNETH (UFR Santé)
qui a reçu procuration de Maëlle LE CERF (UFR SANTE)
Lisa BELAIDI (UFR Santé)
qui a reçu procuration de Yéro HAROUNA DIA (UFR ST)
Vincent VERGOTE (UFR SANTE)
qui a reçu procuration de Justine GAILLARD (UFR Santé)

Collège des Personnels IATOS

Habiba IMAAINGFEN (SCD)
Brigitte GRILLOT (SCD)

Personnalités invitées

Elodie BELLE
Laurence RICQ
Delphine MOUTURIER-GRILLOT (CROUS)
Jeanne-Marie JANDEAUX
Damien GUILBAUDEAU

Personnalités excusées

Thérèse LEBLOIS
Bernard PARRATTE
Claude PARRATTE
Guy LABARRE
Corine GIRARD
Samira FLINT
Justine GAILLARD
Maëlle LE CERF
Alyssa IUND
Yéro Harouna DIA

Table des matières

1. Informations diverses	3
2. Scolarité.....	3
a) Périodes d'inscriptions administratives pour l'année 2020-2021	3
b) Actualisation de la liste des parcours-types pour l'année 2020-2021	3
3. Maquette de formation : Master mécanique, parcours <i>Smart mechanics</i> – EUR EIPHI	4
4. Approbation du procès-verbal de la CFVU du 14 janvier 2020.....	4
5. Renforcement ISITE de Licence : détail des créations d'unités d'enseignement libres (UEL).....	4
6. Appel à projets région 2020 : équipements pédagogiques et numériques.....	4
7. Campagne des DU : modification autre que tarif	6
8. Appel à projets région 2020 – soutien aux initiatives des associations étudiantes – SIAE	6
9. Appel à projets Région 2020 – Vie étudiante	6
10. Point d'étape sur l'avancement des demandes finales d'ouverture à l'alternance.....	7
11. Appel à projets CVEC 2020 – dépôt du 15 février	7
12. Questions diverses	8

Frédéric Muyard ouvre la séance à 14h15 ; le quorum est atteint.

Il remercie les membres de la CFVU d'être présent pour cette dernière commission de la formation et de la vie universitaire du mandat, qui est également la 60^{ème} qu'il préside. Il remercie également chaque membre pour son investissement dans cette CFVU et rappelle le plaisir qu'il a eu à les côtoyer.

Jean-Emmanuel Lafarge explique qu'étant donné qu'il s'agit de la dernière CFVU du mandat, les membres souhaitent pouvoir avoir la main sur l'ordre des points de l'ordre du jour de la séance.

Après quelques échanges, la demande est acceptée. L'ordre des points sera donc modifié.

1. Informations diverses

Frédéric Muyard remercie à nouveau les membres de la CFVU, Elodie Belle, les services qui l'ont accompagné tout au long de son mandat et plus largement, de ces 8 ans, pour mener toutes les réformes conduites, souvent à marche forcée, mais qui ont également contribué à faire avancer la fonction formation à l'université de Franche-Comté. En 8 ans, de très nombreux chantiers ont été portés au niveau de la formation mais il reste encore beaucoup à faire. Il dit être fier d'avoir assuré ces fonctions à l'université où il s'est beaucoup investi. Les lieux professionnels où l'on peut s'investir autant dans des responsabilités collectives sont assez rares et il estime être chanceux d'avoir pu le faire durant 8 ans, même si tout n'a pas toujours été facile en travaillant dans une urgence constante.

Frédéric Muyard rappelle que les élections de l'université de Franche-Comté auront lieu le 10 mars prochain. Il est important que toute la communauté se mobilise car c'est un exercice démocratique essentiel. Il est important que les étudiants s'emparent également de ces moments-là pour exprimer leurs opinions et il souhaite que les élus à la CFVU mobilisent autour d'eux, les enseignants, les personnels et les étudiants pour aller voter le 10 mars prochain.

La prochaine CFVU, avec la nouvelle équipe, se réunira autour de la mi-avril pour nommer les extérieurs et la première CFVU plénière se réunira donc en mai. Elle risque d'être assez conséquente du point de vue de l'ordre du jour.

2. Scolarité

a) Périodes d'inscriptions administratives pour l'année 2020-2021

Frédéric Muyard explique qu'il s'agit comme chaque année de valider les périodes d'inscriptions administratives (*cf. document en annexe n°1*). Il n'y a pas de changement important par rapport au document de l'an dernier. Il précise en outre qu'il est demandé à la CFVU de donner un avis et le président prendra ensuite un arrêté.

Vote pour l'approbation des périodes d'inscriptions administratives pour l'année 2020-2021 : UNANIMITE.
--

b) Actualisation de la liste des parcours-types pour l'année 2020-2021

Frédéric Muyard explique les quelques modifications proposées (*cf. document en annexe n°2*) : suppression des parcours-types *Internet des objets* du master informatique (UFR STGI) qui passe en anglais à UBFC et *Produits et services multimédia* de la mention information-communication, car ce parcours est passé dans la mention Design.

Frédéric Muyard précise que trois parcours en anglais sont ajoutés dans le cadre des écoles universitaires de recherche EIPHI pour que le nom du parcours en anglais apparaisse sur le parchemin des diplômés. Les deux qui existaient jusqu'ici étaient considérés comme étant des parcours pédagogiques qui n'allaient pas apparaître sur le parchemin de l'étudiant.

Sophie Montel fait remarquer que le bas de page indique l'année 2018/2019.

Frédéric Muyard explique qu'il s'agit d'un oubli et que la mise à jour sera effectuée.

Vote pour l'approbation de la mise à jour de la liste des parcours-types pour l'année 2020-2021 : **UNANIMITE**.

3. Maquette de formation : Master mécanique, parcours *Smart mechanics* – EUR EIPHI

Frédéric Muyard explique qu'il s'agit de valider la maquette du nouveau parcours du master mécanique, proposé dans le cadre de l'école universitaire de recherche EIPHI, qui s'intitulerait « *Smart mechanics* » (*cf. document annexe n°3*). Il ajoute que l'enjeu est de ne valider que la maquette (et pas les MCC présentes dans le tableau), c'est-à-dire ce qui touche à la structure, aux crédits et aux heures de cours magistraux (CM), travaux dirigés (TD) et travaux pratiques (TP).

Pas de question ni remarque.

Vote pour valider la maquette de formation du master mécanique, parcours *Smart mechanics* dans le cadre de l'EUR EIPHI : **UNANIMITE**.

4. Approbation du procès-verbal de la CFVU du 14 janvier 2020

Nabile Boussaid demande des précisions sur la question diverse de la dernière séance car il était absent. Celle-ci concernait des pressions réalisées sur des étudiants élus dans le cadre des examens.

Athéna blanc explique que la question a été prise en charge et a été réglée au sein de la composante. L'étudiant concerné a été reçu par la direction de la composante et ne souhaite pas que cela remonte plus haut.

Vote pour l'approbation de procès-verbal de la CFVU du 14 janvier 2020 : **UNANIMITE**.

5. Renforcement ISITE de Licence : détail des créations d'unités d'enseignement libres (UEL)

Frédéric Muyard explique que les deux propositions d'unités d'enseignement libres (UEL) présentées sont amenées à être ouvertes dès ce semestre. Il s'agit d'UEL de renforcement de Licence en prévision du master *Rare book and digital humanities* (*cf. documents en annexe n°4*). Les fiches présentées sont en français mais les enseignements des deux UEL seront bien en anglais. Les modalités de validation sont identiques pour chacune d'elles. **Frédéric Muyard** rappelle que le format de ces UEL est assez libre dans l'organisation, sur les formalités, etc.

Vote pour approuver la création des deux UEL de renforcement de licence présentées ci-dessus : **UNANIMITE**.

6. Appel à projets région 2020 : équipements pédagogiques et numériques

Frédéric Muyard précise que cette année 16 projets ont été déposés. Il remercie très sincèrement Mathilde Bugnon-Henriet qui a reçu, traité et accompagné toutes ces demandes. L'an dernier, un énorme travail de synthèse avait été réalisé pour ne présenter qu'un seul dossier qui reprenne l'ensemble des demandes. Cette année, la région a souhaité voir apparaître un dossier par projet. Aussi, la difficulté vient du fait que l'on a raccourci les délais du fait des élections et que la CFVU a été avancée au 20 février alors que le dépôt des projets est prévu pour le 27 mars.

Frédéric Muyard explique qu'aujourd'hui, la CFVU se prononcera sur le fond des projets mais pas sur la forme des dossiers qui pourront être revus et améliorés. Il rappelle que ceux-ci sont répartis en trois catégories : REVE (REalité Virtuelle pour une pédagogie innovante), RUCHE (Campus numériques / espaces de coworking en réseau) et NEA (nouveaux espaces d'apprentissage).

Cf documents en annexe n°5a.

Frédéric Muyard présente chacun des 16 projets. Il explique que deux projets ont été reformatés afin de demander moins d'argent à la Région. Il s'agit du projet pour les CMI, reformaté à 30 000 euros demandés au lieu de 49 000 euros et celui du Centre de linguistique appliquée (CLA) où l'on passe de 40 000 euros demandés à 20 000 euros (après coup) en phasant le projet sur deux ans.

Nabile Boussaid dit qu'il y a beaucoup de projets d'investissement, d'achat de matériel, etc. mais demande s'il y a des supports de poste prévus.

Frédéric Muyard répond que non, l'appel à projets n'est pas fait pour cela et toutes les équipes qui ont déposé des projets ont bien conscience de cela.

Nabile Boussaid demande pourquoi dans un projet flécher des tablettes *Ipad* plutôt qu'*android*.

Frédéric Muyard répond que cela peut se justifier parfois par la compatibilité de certaines applications. Il ajoute que l'université de Franche-Comté détient déjà les deux.

Franck Palmino explique que quelquefois il est important de disposer d'une certaine compétence sur le marché du travail.

Sophie Montel ajoute qu'il est important de réfléchir au côté durable du matériel.

Frédéric Muyard explique que c'est un élément qu'il faudrait faire apparaître dès le départ dans le cadrage que l'on souhaite, l'importance de justifier de l'achat de tel ou tel matériel (avec quelques fois des surcoûts qui peuvent être importants) en présentant un comparatif.

Nabile Boussaid demande si dans le projet du SUP-FC on répond à une demande des composantes ou s'il s'agit de proposer de nouveaux outils et de communiquer dessus ensuite, auprès des composantes.

Frédéric Muyard répond qu'il s'agit un peu des deux. Le SUP-FC a vocation à être le point d'entrée de tout cela et de mettre en réseau. C'est un service à renforcer.

Frédéric Muyard termine la présentation des projets et explique que les composantes vont devoir ajuster les budgets, optimiser leurs demandes et présenter des devis plus précis. Il ajoute qu'il pourrait être intéressant de prévoir une déclaration d'intention de projet dans le prochain appel à projets mais les délais doivent être suffisants.

Frédéric Muyard explique qu'il a travaillé sur un classement qu'il propose *cf. document en annexe n°5b*.

Il précise que le classement proposé présente le projet du SUP-FC en première place car c'est le plus transversal et celui qui est susceptible de toucher le plus d'étudiants. En seconde position vient celui de l'UFR Sciences de la santé, qui n'a jamais déposé de projets pour la Région. Si l'ampleur de ce projet est grande (près de 100 000 euros), la part de cofinancement est également très importante (près de 75 %). En troisième position, il a classé le projet du CLA car le CLA n'a jamais déposé de projet Région et qu'il s'agit d'un projet important et de qualité. De plus, les porteurs ont accepté de le scinder en deux pour que davantage de projets puissent être servis.

Il estime que la Région financera à hauteur du 11^{ème} ou 12^{ème} projet et c'est pourquoi il a essayé, dans la suite du classement de servir toutes les composantes.

Les membres demandent si la concertation au sein des composantes est effectuée.

Frédéric Muyard répond que les appels sont adressés aux directions de composantes et que ce sont elles qui doivent remonter les dossiers. Donc, en théorie, les demandes sont concertées au sein de la composante.

Sophie Montel explique que ce n'est pas ce qu'a fait l'UFR Sciences du Langage, de l'Homme et de la Société car deux projets sont totalement similaires et la composante aurait dû faire travailler les équipes ensemble et ne remonter qu'un seul projet.

Après quelques échanges, il est convenu de remonter le projet de l'IUT de Belfort-Montbéliard en 8^{ème} position et de redescendre le projet de l'UFR SLHS (Création d'une salle mobile de travail) en 9^{ème} position et celui de l'UFR Sciences et Techniques (Physioform) en 10^{ème} position.

Vote pour approuver le classement des projets tels que présentés en séance et disponible en annexe n°5c : **UNANIMITE.**

7. Campagne des DU : modification autre que tarif

Il s'agit d'une demande de modification autre que tarif qui concerne le DIU de Neurologie d'urgences et Télèneurologie-TéléAVC ; les enseignants souhaitent notamment proposer des enseignements en e-learning *cf. dossier présenté en annexe n°6.*

Pas de question ni remarque.

Vote pour l'approbation de la demande de modification autre que tarif présentée ci-dessus : **UNANIMITE.**

8. Appel à projets région 2020 – soutien aux initiatives des associations étudiantes – SIAE

Damien Guilbaudeau, présent avec Lucas Barraux, nouvellement recruté pour installer le Bureau de la vie étudiante sur le nord Franche-Comté, explique qu'il a reçu 5 très bonnes réponses à l'appel à projet. Ainsi, le Théâtre universitaire de Franche-Comté (TUFC) demande 40 200 euros, Radio Campus Besançon (RCB) 35 000 euros, l'Association de sport universitaire de Franche-Comté (ASUFC) 25 000 euros, Erasmus Student Network (ESN) Besançon 20 000 euros et musiques vocales 9 000 euros pour un total de 129 200 euros *cf. dossier présenté en annexe n°7.*

Les projets rayonnent un peu partout sur le territoire franc-comtois (petites villes et campagnes comprises).

Nabile Boussaid explique qu'il s'agit d'actions déposées qui sont spécifiques à 2020. Il demande si l'appel à projets n'a pas vocation à financer des actions pérennes.

Damien Guilbaudeau explique que non, la Région finance chaque année uniquement des projets innovants.

Damien Guilbaudeau explique que cette année, l'appel à projets Région a été proposé à toutes les associations étudiantes mais finalement, aucune association n'a souhaité déposer un dossier. Il est nécessaire d'avoir une association solide pour pouvoir porter de tels projets.

Frédéric Muyard explique qu'effectivement il faut que les associations soient suffisamment solides pour porter ce type de projet, dépenser l'argent et pouvoir le justifier. Si les sommes dépensées le sont à tort ou ne sont pas justifiables, alors c'est l'université qui paye. C'est pour cela que seules les associations ayant signé la charte sont en mesure de déposer un projet.

Damien Guilbaudeau précise, à la demande des associations, s'il est possible que l'université finance 70 % du projet dès le départ (contre 30 % prévus par la Région) pour pouvoir vraiment lancer le projet.

Frédéric Muyard explique que c'est quelque chose que l'établissement adopte en pratique mais cela devra être validé par le conseil d'administration car il s'agit d'une avance faite en faveur des associations étudiantes.

Vote pour approuver le dossier soumis dans le cadre du soutien aux initiatives des associations étudiantes : **UNANIMITE.**

9. Appel à projets Région 2020 – Vie étudiante

Damien Guilbaudeau présente chacun des projets (*cf. documents en annexe n°8a*).

Le projet concernant le département de psychologie propose de faire le lien entre étudiants et professionnels. Frédéric Muyard précise que ce genre de projet est intéressant mais s'il est financé ici, il ouvre également une porte aux autres départements qui seraient tentés de faire pareil et après, l'argent de la Région ne servirait qu'à cela.

Une discussion s'ouvre quant à la pertinence de déposer un projet pour développer une application pour communiquer avec les étudiants, qui soit portée en central. Cela éviterait aux composantes de se doter d'écrans dans des halls par exemple, qui ne sont pas toujours utilisés de façon pertinente, ni écologique.

Le classement est débattu et proposé en séance. Le projet classé n°1 est celui de Bienvenue aux étudiants que Frédéric Muyard estime très important de porter politiquement, le second est celui qui touche aux déplacements étudiants pour les formations co-accréditées. En 3^{ème} position intervient le projet des BU « troisième lieu » pour promouvoir le bien être, le confort et la réussite des étudiants. La suite du classement est consultable à *l'annexe n°8b*.

Vote pour approuver le classement réalisé en séance et présenté à l'annexe 7b : **UNANIMITE**.

10. Point d'étape sur l'avancement des demandes finales d'ouverture à l'alternance

Laurence Ricq explique qu'il était prévu de passer les dossiers finaux de demande d'ouverture à l'alternance lors de la CFVU de mars mais celle-ci ayant été avancée d'un mois, les délais semblaient courts et SéFoCAI n'a pas souhaité imposer ce délai aux responsables de formation.

Cela étant, les 9 dossiers sont en bonne voie de finalisation et la plupart sont même finalisés. Cela garantit d'être en ordre de marche pour pouvoir ouvrir à l'alternance à la rentrée 2020.

11. Appel à projets CVEC 2020 – dépôt du 15 février

Frédéric Muyard précise qu'il y a eu 15 demandes pour un montant demandé de 355 946 euros et une enveloppe disponible de 29 119 euros. Il a donc fallu faire des choix :

- Trois projets ont été mis en suspens, en l'attente d'un cofinancement potentiel de la Région (2 projets de l'Upfr des Sports et un projet du CLA) ;
- Quatre autres, déposés par Campus Sport sont également mis en attente de cofinancement ;
- Une demande de la ligue régionale de sport universitaire (LRSU) est mise de côté, car la LRSU ne fait pas partie de l'université et peut obtenir des financements ailleurs.
- Deux projets (un du BVE et un de l'association sportive universitaire de Franche-Comté - ASUFC) dépendent plutôt de fonds FSDIE, donc la demande devra être faite pour la prochaine commission FSDIE ;
- Enfin, un projet important, émanant du Service commun de documentation (SCD), pour résoudre la problématique de l'importante montée des températures en été dans le bâtiment vitré de la BU Santé. Ce projet nécessite la réalisation d'une étude par la Direction du patrimoine immobilier (DPI) qui a l'expertise sur ce sujet. La question du financement est également posée (éligibilité des crédits CVEC). Le projet est donc reporté au niveau de la commission CVEC à un prochain dépôt si les dépenses sont éligibles.

Jean-Emmanuel Lafarge demande si cela peut passer en crédits DPI plutôt que CVEC car la demande risque fort d'être hors critères CVEC.

Frédéric Muyard propose que la CFVU, par son intermédiaire, fasse remonter le message que ce projet soit traité par la DPI en priorité, de façon à ce que les choses soient réglées avant les fortes chaleurs estivales (soit mai 2020).

Enfin, la commission a décidé de figer 13 000 euros de façon perpétuelle, sur trois ans (2020, 2021, 2022), pour financer le surcoût des contrats établis pour le Bureau de la vie étudiante, destinés à réaliser les projets du service. La DRH, au moment de préciser les coûts des postes, n'avaient pas anticipé le coût des primes et du supplément familial de traitement.

Ainsi, la commission propose de financer 3 projets : *Traces de Trail* proposé par Campus Sport, *Développer la médiation auprès des étudiants* ; *évaluer et améliorer les services en BU* proposé par le SCD et enfin *Restez connecté.e.s à Belfort-Montbéliard* proposé par l'UFR STGI qui souhaite aménager des espaces de travail courts aux étudiants.

La commission CVEC propose que 1 067 euros soit pris sur le report de 2019 afin de pouvoir financer les trois projets et les 13 000 euros pérennes.

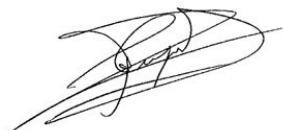
Vote pour l'approbation de la répartition des fonds CVEC proposé par la commission CVEC suite à l'appel à projets du 15 février 2020 : **UNANIMITE.**

12. Questions diverses

Pas de questions diverses.

La séance est levée à 18h15.

Frédéric MUYARD
Vice-président vie étudiante



Elodie BELLE
Secrétaire de séance

